

<https://www.snetap-fsu.fr/60-ans-de-l-ESC-en-PACA-un-autoritarisme-qui-ne-passe-pas.html>



60 ans de l'ESC en PACA, un autoritarisme qui ne passe pas !

- Pédagogie - Éducation SocioCulturelle ESC -

Date de mise en ligne : mercredi 11 février 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Le secteur Pédagogie et Vie Scolaire du SNETAP-FSU a été saisi par des collègues enseignant·es d'[ESC](#) de la région PACA suite à une injonction de leur [SRFD](#) (relayée sur le même mode par leur Direction respective) afin de participer aux 60 ans de l'ESC en avril prochain et aux réunions de réseau.

La participation à des célébrations n'a jamais été une obligation de service pour les enseignant·es, quel que soit leur statut. Il est hors de question que des injonctions interfèrent avec la légitime liberté pédagogique des enseignant·es. Un Chef de SRFD n'a pas le droit d'écrire dans un message aux directeurs·rices d'établissement visé·es : " Il va sans dire qu'une non-participation de leur part à cette manifestation, qui se trouve être le cœur de leur métier, au bénéfice de nos élèves, serait totalement inacceptable. Je vous remercie donc de leur ordonner d'y participer, dans le cadre de leurs missions".

Depuis quand un chef de SRFD décide du contenu du travail d'un·e enseignant·e en lui ordonnant d'organiser son travail selon ses propres volontés ? Sur quelle base légale un tel ordre est-il permis ? Est-il au moins conscient des contraintes auxquelles sont confronté·es les collègues sur le terrain ? Dans leurs classes ? Des contraintes de publics, de calendrier, de progression pédagogique, d'évaluations ? Tout ce qui fait qu'un·e enseignant·e, en responsabilité, estime ses priorités en termes de pédagogie !

Une réponse locale ne peut être ni statutairement, ni humainement une injonction de présence dans le but de montrer une vitrine à un moment donné en effaçant tous les problèmes réels du quotidien des collègues. D'ailleurs et cela tombe sous le sens, les réunions de réseau d'ESC de PACA n'ont jamais retenu une telle modalité de participation obligatoire à cette festivité !

Nous avons, en 2025, organisé plusieurs enquêtes auprès des collègues sur les ALESA, sur le temps d'animation et sur le métier d'enseignant·e-animateur·rice en ESC. [Nous avons organisé une journée de débat et d'ateliers à partir de ces travaux](#) en publiant le résultat de ce travail. [Nous avons interpellé plusieurs fois la DGER sur l'absence de cohérence nationale des réseaux ESC](#) (moyens humains et financiers, encadrement totalement différent d'une région à l'autre) sans forcément de réponse.

Nous avons donc demandé immédiatement la suppression de cette injonction illégale à la participation des

60 ans de l'ESC en PACA, un autoritarisme qui ne passe pas !

enseignant·es d'ESC aux 60 ans de l'ESC en PACA. Elle n'a pas lieu d'être dans cette région ni dans aucune autre région.

Si fêter les 60 ans de l'ESC paraît légitime, intimer de façon quasi coercitive et parfaitement comminatoire, les enseignant·es à y participer, est totalement inacceptable ! Nous serons toujours au côté des collègues qui exercent leur liberté pédagogique au profit des élèves.